



# Cérémonie des vœux 2025

## Cérémonie des vœux 2025

Mesdames, Messieurs, Bonsoir

Tout d'abord merci pour votre présence en réponse à l'invitation du Conseil Municipal.

Je remercie également :

- Le Chef de Brigade de gendarmerie de Villemur.
- Le Lieutenant Cédric Ferlin nouveau chef du centre de secours.
- L'ancien chef du centre de secours Jean François BOUSQUET, qui a quitté ses fonctions en cours d'année, présent en tant que citoyen de Villematier.
- Madame et Monsieur les Conseillers départementaux Karine BARRIERE et Jean-Marc DUMOULIN sont excusés.

Jean-Marc DUMOULIN également Maire de Villemur et Président de la Communauté de Communes.

Mesdames, Messieurs les Maires des communes de Val'Aïgo.

Les Adjointes et membres du Conseil Municipal de Villematier.

Cette rencontre devenue traditionnelle marque les débuts d'une nouvelle année, est l'occasion de faire le point sur la vie municipale et permet de se souhaiter le meilleur pour l'année qui commence. Dans le contexte actuel d'incertitude lié aux errements de nos dirigeants nationaux certaines collectivités ont annulé leur cérémonie des vœux ou réduit la voilure. Pour cette année nous ne changeons rien à Villematier, ce qui n'est pas un engagement pour l'avenir.

Les indicateurs concernant notre commune que je vous livre habituellement sont les suivants :

Permis de construire : 3

Pour l'Etat Civil il a été enregistré :

- 10 Naissances
- 6 Mariages
- 6 Décès

L'Ecole compte 92 élèves.

Et enfin nous sommes au 1<sup>er</sup> janvier : 1141 habitants.



L'assainissement collectif du hameau de Raygades est en cours de réalisation. Le réseau de collecte est terminé, laissant les rues et routes en très mauvais état, elles seront reprises lorsque les conditions météorologiques seront favorables. Il reste à réaliser la station d'épuration. La participation prévue à son financement est de 160 000 € pour la commune, même si ce n'est pas indiqué sur les panneaux du chantier.

La réfection à neuf du puits au centre de Raygades est prévue pour le mois de mars, il est trop dégradé pour entreprendre une restauration. Pour retrouver en bon état ce petit élément de patrimoine ancien, le Conseil Départemental nous attribue 40 % et le Conseil Régional 20 % de subventions. L'entreprise retenue de Villematier a pignon sur rue à proximité.

Les salles de classe et la garderie ont été climatisées depuis le printemps dernier là aussi par une entreprise de Villematier.

2024 qui se termine a vu débiter les deux importants chantiers mainte fois évoqués puisque comme je vous le disais l'année dernière, de l'idée débattue en Conseil Municipal à la remise des clefs, si tout évolue normalement, ce sera 4 ans. Car premier contretemps, l'entreprise ayant été retenue pour le lot électricité est en cours de liquidation entraînant l'arrêt de l'activité, avec pour nous les répercussions administratives non négligeables. La fin des travaux qui était prévue pour ce mois de janvier est inconnue à ce jour, peut-être le mois de mars, cette défaillance impactant d'autres corps d'état. A noter que le lot menuiserie extérieure, élément technique et esthétique important, a été obtenu par une entreprise de Villematier.

Les travaux d'aménagement de l'espace entourant ce hangar anciennement agricole ont repris cette semaine. Nous espérons toujours que l'ensemble sera terminé pour mai/juin. Vous le savez il s'agit d'un espace renaturé avec city stade, tyrolienne, jeux.

Entre temps, l'acquisition foncière nécessaire à la réalisation de ce projet a été réalisée. Il a fallu en passer par l'achat d'une maison de village qui nous sert actuellement pour du stockage divers.

Pour le financement de ce projet qui de toute façon n'a été initié que lorsque les finances de la commune le permettaient, comme c'est la règle depuis nos différents mandats, les partenaires habituels des communes ont répondu présent.

L'Etat d'abord avec l'attribution de l'aide Fonds Vert pour les deux projets avec 415 000 €, ensuite le Conseil Départemental partenaire essentiel de nos communes a très récemment répondu favorablement à notre contrat de territoire encore en cours, en l'occurrence le hangar. Merci, pour un total sur 2 ans de 370 000€.

Le Conseil Régional a quant à lui attribué trois subventions dans le cadre de ses domaines d'intervention pour 110 000€.

Si les engagements des financeurs sont tenus, en incluant la maison et son terrain financés entièrement sur fonds propre de la commune, ce projet terminé devrait coûter au budget communal aux alentours de 550 000€.



A propos des finances des collectivités locales, difficile de savoir ce qui nous attend, pas plus qu'à titre individuel d'ailleurs. Avec des gouvernements qui ne savent plus ou ne peuvent plus gouverner poussés par une assemblée nationale qui semble chercher le pire, même Madame Soleil doit être perdue.

Coluche dans l'horreur humaine avait magnifiquement décrit cette situation actuelle :

La droite a gagné les élections

La gauche a gagné les élections

Quant est ce que ce sera la France qui gagnera les élections ?

Vous avez probablement tous entendu notre Président du Conseil Départemental tirer la sonnette d'alarme sur les mesures drastiques qu'il doit prendre avec son corollaire d'incertitude sur les aides que ce financeur habituel des communes pourra continuer à apporter.

Pour ce qui vous intéresse en particulier, Villematier, je m'autorise à croire que nous obtenons un bon résultat dans le rapport entre notre fiscalité locale et les réalisations entreprises.

Notre méthode de pause le temps de préparer le projet suivant et donc les financements nécessaires a permis de conjuguer prudence et résultat. Je parle là d'investissement c'est-à-dire les grosses dépenses sur bâtiments, aménagements, créations.

Sachant qu'en 2008 nous avons démarré la caisse vide ou presque, durant ce mandat en cours actuellement nous aurons réalisé pour le plus significatif, la restructuration et mise en sécurité de l'espace devant la Mairie/Ecole, l'esplanade, la réfection de l'Eglise, la restauration du hangar, l'aménagement du terrain attenant, soit plus de 3 millions d'euros investis.

Les taux de notre fiscalité locale parmi les plus faibles sont stables depuis 15 ans. Notre endettement depuis l'année dernière est égal à zéro.

Tout ça pour dire que si les incertitudes en cours sur les recettes nous imposent une gestion plus rigoureuse, nous avons déjà un certain entraînement.

Mesdames, Messieurs les présidents d'associations et vos équipes, vous avez notre soutien dans l'activité que vous avez choisie. Même si ce bénévolat ampute d'autres parties de vos vies personnelles, vous tenez vos engagements. Vous permettez de perpétuer le plus souvent une tradition, dans tous les cas des moments de rencontre. Pour les comités de fêtes de Raygades et Villematier vos manifestations rencontrent un succès qui ne se dément pas. Voilà donc un encouragement à continuer dans le succès. Félicitations à tous.

J'adresse mes vœux de réussite à tous les acteurs économiques de Villematier, créateurs de richesse. Des agriculteurs aux artisans en passant par les entreprises plus conséquentes, bon courage à vous dans les labyrinthes administratifs, un domaine où notre pays a une sacrée compétence.



Enfin pas de collectivité sans ses agents. Vous êtes confrontés à toute sorte de défis suivant le poste que vous occupez. Les problèmes, les interlocuteurs, les difficultés sont différents, mais l'objectif est le même, le service public.

Une mention particulière pour Stephanie et Mélanie qui en plus de ces objectifs ont en charge le fonctionnement de l'administration en général avec pour Stephanie l'exécution du volet finances avec son pendant, les dossiers de demande de subventions. Merci à vous toutes.

Comme vous le savez, cette année notre commune est recensée. Il a commencé et se termine le 15 février. Vous avez la possibilité de faire la démarche en ligne avec le code d'accès distribué dans votre boîte aux lettres. Pour ceux qui préféreront le document papier l'agent recenseur se déplacera à votre domicile. Veuillez s'il vous plaît lui réserver le meilleur accueil. Ce n'est pas une opération de flicage.

Cette semaine a eu lieu un conseil municipal avec un point de l'ordre du jour concernant la dénomination de l'ancien hangar agricole évoqué précédemment.

En effet, il est nécessaire de savoir de quoi on parle avec adresse et désignation, il a été délibéré :

- L'adresse 100 Route de Montjoire.
- Le bâtiment s'appellera " Hangar Bathédou " du nom de la famille historiquement propriétaire, et appellation encore aujourd'hui souvent utilisée, par nombre d'entre nous.
- L'ancienne partie ouverte aujourd'hui vitrée est la salle "Pierrot et Odile" des prénoms du couple de cette famille avec qui un accord a été trouvé conduisant à son acquisition par la Mairie en 2010.
- L'ancienne partie fermée est la salle "Le chai de pépé" du nom utilisé par la famille anciennement propriétaire puisque c'était réellement le chai du grand père.

Il s'agit là d'un clin d'œil à l'histoire rurale de Villematier avec son activité agricole qui n'existe plus dans l'agglomération, cette famille étant les derniers agriculteurs ayant exercé au cœur du village.

Et ceci évidemment avec l'accord des quatre enfants de la famille.

Il me reste à vous souhaiter une belle année riche de santé d'abord et d'espoir en l'avenir car comme l'a dit Woddy Allen (celui qui a maille à partir avec me too) "l'avenir m'intéresse parce que c'est là que j'ai l'intention de passer mes prochaines années".

Bonne année santé et tout et tout pour 2025.

Merci de votre attention.



**Jean-Michel JILIBERT**

**Maire de VILLEMATIER**